



SOMMAIRE

- ▶ **CHOUX** : soyez vigilants vis-à-vis des altises.
- ▶ **OIGNON** : attention à la perte de pieds (dégâts de mouches, notamment)
- ▶ **POIREAU** : situation sanitaire saine. Surveillez la présence des mouches.
- ▶ **SALADES** : attention à la présence des pucerons et des limaces.
- ▶ **ENDIVE** : pas de capture de mouche ni de puceron.
- ▶ **POIS** : une météo peu favorable à la présence des ravageurs mais propice au mildiou.
- ▶ **EPINARD** : rien à signaler.
- ▶ **CAROTTE** : rien à signaler.
- ▶ **NOTE NATIONALE** : Flore des bords de champs & santé des agro-écosystèmes.

CHOUX

Réseau : 2 parcelles, parcelles flottantes et 2 piégeages

Stade : 3 à 5 feuilles

Altise des crucifères

La pression altise est très importante sur chou dans le secteur de Renescure (59) et de Saint-Omer (62). A Sercus (59), en moyenne 2 altises sont présentes sur 20% des brocolis. Les dégâts sont également bien visibles sur les feuilles dans le secteur de Saint-Omer (62).

Les prochains jours devraient légèrement pluvieux, l'activité des altises sera donc défavorisée. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile. Les cultures sont actuellement particulièrement sensibles à ce ravageur.



Altises et dégâts sur chou (Natur'coop)

Surveillez vos parcelles pour éviter des infestations trop importantes. Les dégâts d'altises (**piqûres et morsures sur les feuilles**) sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte. Les choux sont sensibles à ce ravageur **entre la plantation et le stade 8 feuilles**. Des **mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place : poser un voile ou un filet anti-insectes (maille $\leq 0,8$) ; favoriser les auxiliaires des cultures (notamment les guêpes parasitoïdes) ; limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; favoriser la levée rapide des plantes ; travailler le sol ; etc.

Pour en savoir plus sur l'altise des crucifères, consulter la fiche technique qui lui est dédiée grâce à ce [lien](#).

Chenilles

La présence des papillons de noctuelle (*Autographa gamma*) et de teigne (*Plutella xylostella*) en parcelle est encore très faible mais commence à augmenter.

Les conditions des jours à venir vont être favorables aux vols. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes puis les premières chenilles.



Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Ennetières-en-Weppes (59)	0	0
Lorgies (62)	4	-
Sercus (59)	2	0

Limace et escargot

Les parcelles observées cette semaine n'ont pas été touchées par la présence de limaces. Néanmoins, des escargots sont signalés dans le secteur de Saint-Omer (62).

Soyez attentifs à leur présence dans vos parcelles.

Les conditions couvertes et humides des jours à venir pourraient lui être favorables.

Pour plus d'informations sur les limaces et les méthodes de lutte alternatives, voir la partie **SALADES**.



Escargot sur chou (Natur'coop)

Mouche du chou (*Delia radicum*)

A Gentelles (80), 12 mouches du chou ont été capturées dans le piège mis en place. La pression est en nette baisse par rapport à la semaine dernière.

A Sercus (59), des pontes sont observées sur 40% des feutrines posées dans les brocolis avec, en moyenne, 3 œufs par feutrine.

Les températures prévues pour les jours à venir (8 à 19°C) pourraient être favorables à l'émergence et à la ponte des mouches du chou.



Les adultes de la mouche du chou émergent entre fin mars et début avril. Dans la quinzaine de jours qui va suivre son émergence, la mouche va déposer ses œufs par paquet à proximité du collet des plants, sur un sol humide. L'éclosion a lieu 3 à 6 jours plus tard, les larves vont alors se diriger vers les racines des cultures, dans le sol, afin de s'en nourrir. Les **dégâts** se manifestent par des galeries dans les racines provoquant retard de croissance, dépérissement, perte de pied sur jeunes cultures mais aussi le flétrissement des plants. Ses dégâts favorisent le développement de pourritures racinaires, rendent difficile la conservation et la commercialisation des légumes-racines.

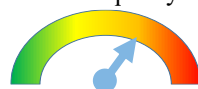
Températures optimales au développement et à l'activité des larves : **15 à 21°C**.

Afin de limiter les dégâts liés aux larves de mouche du chou, des **mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place : bâcher les plantations pour limiter les pontes aux pieds des plants (au moins 4 semaines à partir de la plantation) ; biner afin de détruire les œufs de mouche ou les remonter à la surface où ils se dessècheront ; favoriser les auxiliaires (carabes, staphylins, ...) ; allonger le délai entre 2 cultures/intercultures de Brassicacées au sein d'une rotation ; éviter l'épandage de matière organique peu décomposée avant l'implantation ; butter pour favoriser la croissance racinaire ; planter la culture en dehors des périodes à risque ; etc.

Gibier

A Ennetières-en-Weppes (59), des attaques de gibier sont signalées sur les quelques choux non-voilés et dès qu'il y a des trous dans la voile. Des dégâts de pigeons sont signalés dans le secteur de Renescure (59).

Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs.



Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle de plants. Tant que le cœur du chou/chou-fleur n'est pas attaqué la culture n'est pas condamnée mais la perte des feuilles va ralentir la culture. En chou-fleur, les pertes peuvent être importantes car sans feuille, cacher la pomme est impossible. Des mesures prophylactiques existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs, ...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner. Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département.

OIGNON

Réseau : 2 parcelles, parcelles flottantes

Stade : 2 feuilles pour les premiers semis, crochet vert à fouet pour les autres (oignons de semis)
4-5 feuilles (oignons bulbilles)

Les parcelles situées à Lorgies (62) et à Richebourg (62) sont saines.

Thrips (*Thrips tabaci*)

Aucun thrips n'a été signalé en parcelle cette semaine. Les populations sont encore très faibles et les conditions des prochains jours ne seront pas assez ensoleillées pour favoriser pleinement leur développement.

Pour plus d'informations sur le thrips et les méthodes de lutte alternatives, voir la partie **POIREAU**.



Mouches

Des pertes de pieds ont été constatées. Cela peut être causé par des attaques de larves de mouches mineuses, de mouches de l'oignon ou de mouches des semis, leurs dégâts étant très semblables pour ces deux dernières.



Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Des piqûres de mouches mineuses du poireau sont signalées dans une parcelle d'oignons bulbillés, dans la plaine de la Lys (62).

Les conditions climatiques des jours à venir pourraient être favorables à son développement (températures comprises entre 8 et 19°C annoncées). Le vol de ces mouches a débuté, soyez vigilants et allez observer régulièrement vos Alliées pour détecter les premières piqûres.



Pour plus d'informations sur la mouche mineuse du poireau et les méthodes de lutte alternatives, voir la partie [POIREAU](#).

Mouche des semis (*Delia platura*)

Le vol des mouches des semis a bien diminué depuis la semaine dernière sur le site de La Bassée (62). Les larves sont maintenant dans le sol, le risque de dégâts est donc toujours important.



La mouche des semis est **attirée par les graines en germination et les jeunes plantules**

d'un grand nombre de cultures, parmi lesquelles le haricot, flageolet, épinard, pois tardif, oignon, etc. Les plantes sont sensibles durant les 3 à 4 semaines qui suivent le semis. Cette mouche est également attirée par l'odeur **des sols travaillés et de la matière organique en décomposition**. L'adulte pond ses œufs dans les fissures des sols humides possédant une forte teneur en matière organique ou ayant été récemment travaillés. Les œufs éclosent 3 à 9 jours après la ponte, donnant naissance à une larve. Celle-ci se nourrit de la matière organique, des graines, cotylédons ou encore du système racinaire. Principales **conséquences** des dégâts causés par la larve : destruction partielle ou totale des semis ; etc. **Lorsque l'on constate les dégâts de cette mouche, il est déjà trop tard pour agir. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures préventives** : éviter d'épandre des matières organiques dans le mois précédent le semis ; favoriser le dessèchement superficiel du sol ; détruire le couvert hivernal le plus tôt possible ; effectuer le semis en période favorable afin de réduire la période sensible ; effectuer la préparation du sol et le semis dans la même journée puis poser un voile ; si un second semis pour cause de dégâts de mouches est nécessaire, attendre 3 à 4 semaines après le 1er ; etc.



Piqûres de mouche mineuse sur oignon (PLRN)

Taupin

Des taupins sont signalés dans des oignons dans la plaine de la Lys.

Des conditions chaudes et humides sont favorables à la remontée des larves dans le sol et aux attaques de plants.

Soyez vigilants à la présence des larves dans le sol de vos parcelles.



Limace

Des morsures de limaces ont de nouveau été observées dans la plaine de la Lys cette semaine.

Les conditions météorologiques nuageuses et humides des jours à venir pourraient lui être favorables. Restez toutefois vigilants à leur présence dans vos parcelles.



Larve de taupin (PLRN)

Pour plus d'informations sur les limaces et les méthodes de lutte alternatives, voir la partie [SALADES](#).

POIREAU

Réseau : 1 parcelle

Stade : 3-5 feuilles

Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Les premières piqûres de mouches mineuses ont été observées sur poireaux dans la parcelle du réseau située à Violaines (62). Les dégâts de cette mouche sont observés sur ciboulette dans divers secteurs depuis début avril.

Les conditions climatiques des jours à venir pourraient être favorables à son développement (températures comprises entre 8 et 19°C annoncées). Le vol de ces mouches a débuté, soyez vigilants et allez observer régulièrement vos Alliées pour détecter les premières piqûres.



Piqûres de mouche mineuse du poireau (FREDON HdF)



La présence des adultes en parcelle se manifeste par des **piqûres blanches alignées** sur les feuilles des Alliées, signifiant que des pontes puis des larves apparaîtront dans la culture. La larve creuse des galeries dans les feuilles causant la déformation des plants, l'enroulement et la pliure des feuilles, voire la disparition de plants.

Conditions favorables : **humides et douces (légèrement inférieures à 15°C)**.

Soyez vigilants et observez régulièrement vos cultures d'Alliacées (poireaux, oignon, ciboulette, ail, ...) pour détecter les premières piqûres. Si ce n'est pas encore fait (et lorsque c'est possible), couvrez vos cultures d'Alliacées avec un **filet anti-insecte**. La protection de la culture doit être la plus précoce possible. D'autres **méthodes de lutte physique** semblent efficaces : coupe au-dessus du fût pour les poireaux à l'automne, désherbage thermique pour les oignons au printemps, etc. Ces techniques doivent être positionnées avant la descente de la larve dans le fût ou dans le bulbe (environ une semaine après la détection des premières piqûres). Des **mesures préventives** peuvent également être appliquées : gérer les tas de déchets d'Alliacées (bâchage, ...) ; détruire et enfouir profondément les résidus de cultures d'Alliacées ; allonger la rotation ; favoriser les auxiliaires (notamment les hyménoptères parasitoïdes).

Thrips (*Thrips tabaci*)

A Violaines (62), un seul individu a été capturé au cours de la semaine sur les 3 plaques bleues. Aucun individu n'a été observé sur les poireaux.

Les populations sont encore très faibles et les conditions mitigées prévues pour les jours à venir lui seront défavorables.



Le thrips du tabac et de l'oignon (*Thrips tabaci*) est le principal ravageur du poireau. Les individus se trouvent généralement dans les nervures principales des feuilles. Ses dégâts se manifestent par des taches argentées (piqûres de nutrition), ponctuées de points noirs (excréments). En plus de favoriser les maladies, lorsque ses dommages sont trop importants, ils peuvent entraîner une baisse de rendement et/ou le déclassement de poireaux.

La température idéale pour la reproduction du *Thrips tabaci* est **23°C**. A noter que plus les conditions sont chaudes et sèches, plus le thrips aura la capacité à se reproduire, bien que des températures supérieures à 33°C lui soient défavorables.

Des **méthodes préventives et de lutte alternatives** peuvent être mises en place pour lutter contre ce ravageur : favoriser les auxiliaires (notamment les Aeolothrips qui permettent une régulation efficace du *Thrips tabaci*) ; détruire les résidus de récolte ; gérer la rotation (3 à 4 ans minimum entre 2 Alliacées, introduction de plantes non-hôtes telles que les navets, etc.) ; travailler le sol pour détruire les nymphes ; irriguer afin que les individus lessivent et que les plants soient davantage vigoureux ; etc.

Il existe des produits de **biocontrôle** autorisés sur thrips.

Il s'agit de la substance active suivante : huile essentielle d'orange douce.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



Gibier

Des dégâts de gibier sont signalés dans la parcelle de poireau située à Violaines (62).

Pour plus d'informations sur cette problématique, se reporter à la partie **CHOU**.

SALADES

Réseau : 6 parcelles, 2 piègeages

Stade : 8 feuilles à pomaison

Puceron du feuillage

La situation est saine à Ennetières-en-Weppes (59). A Haubourdin (59), quelques pucerons sont signalés, tandis que les populations sont assez importantes à Calonne-sur-la-Lys (62), dans le cœur des quelques salades non-bâchées. A Herzeele (59), la pression est très importante, probablement en raison de l'introduction de plants infestés en parcelle. En raison des précipitations, les pucerons sont moins visibles en parcelle que la semaine dernière.

Malgré la pluie, des coccinelles et des punaises Orius (auxiliaire) ont été observées en parcelle, à Haubourdin (59).

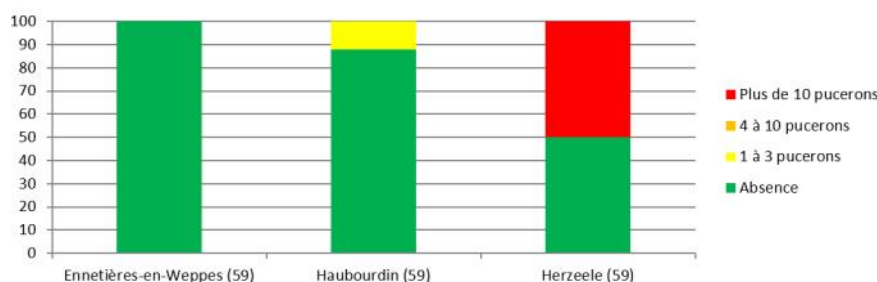


Puceron aptère dans une salade (FREDON HdF)



Coccinelle dans une salade (FREDON HdF)

Pourcentage de salades avec la présence de pucerons aptères



Les conditions mitigées des jours à venir vont être défavorables à la multiplication des pucerons. Observez régulièrement vos parcelles, notamment lorsqu'elles ne sont pas couvertes.



La présence des pucerons sur salade engendre des pertes directes et indirectes : leur consommation de sève entraîne un ralentissement de la croissance des plants, et constitue une porte d'entrée pour les maladies. De plus, la présence des individus peut rendre difficile la commercialisation des plants. **Des mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place pour lutter contre les pucerons : favoriser les auxiliaires (tels que les syrphes, les coccinelles, qui participent à la régulation de ce ravageur sans toutefois en permettre le contrôle) ; éliminer ou enfouir les résidus de culture ; contrôler la qualité sanitaire des salades avant implantation ; poser un filet anti-insectes ; etc.

Il existe des **produits de biocontrôle** autorisés sur pucerons.

Sur tous légumes :

Il s'agit de nombreux auxiliaires et combinaisons d'auxiliaires et de l'huile de colza.

Sur tous légumes uniquement sous abri :

Il s'agit des substances actives suivante : acides gras C8-C18, *Aphidius colemani* + *Aphidius ervi* + *Aphe-
linus abdominalis*, *Macrolophus pygmaeus*, maltodextrine.

Sur laitue :

Il s'agit des substances actives suivante : *Beauveria bassiana* et huile de colza.

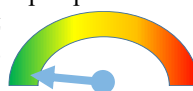
Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

Les captures de noctuelles sont en augmentation cette semaine sur plusieurs sites de piégeage. C'est la première semaine de capture pour la plupart des autres sites.

Les conditions météorologiques des jours à venir ne vont pas pleinement favoriser le développement de ce ravageur. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes puis les premières chenilles.



Site de piégeage	Noctuelle gamma
Avelin (59)	2
Calonne-sur-la-Lys (62)	1
Ennetières-en-Weppes (59)	0
Haubourdin (59)	5
Le Maisnil (59)	3
Lorgies (62)	4
Sercus (59)	2

Limace

Les conditions météorologiques de ces dernières semaines ont permis aux limaces de se multiplier. A Oye-Plage (62) et à Merris (59), leur présence est signalée. A Ennetières-en-Weppes (59), des limaces sont présentes sur 8% des salades. A Calonne-sur-la-Lys (62), les populations sur les quelques salades non-bachées sont plus importantes : environ 70% des salades sont touchées (jusqu'à 4 limaces par pied).

Les conditions couvertes et humides des jours à venir pourraient lui être favorables. Restez vigilants à leur présence dans vos parcelles.



Températures favorables à son développement : **9 à 20°C, température optimale : 15°C.**

Les limaces sont constituées à 85% d'eau et sont donc très sensibles à la dessiccation. Pour éviter le dessèchement, elles ont une activité plutôt nocturne et par temps humide. Une fois les dégâts observés, il est souvent trop tard, d'où l'intérêt de mettre en place des pièges afin d'évaluer le risque dans vos parcelles. **Des mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place : travailler le sol ; gérer la culture intermédiaire et l'**interculture** (les CIPANs, les légumineuses et les céréales sont souvent favorables aux limaces, par exemple) ; éviter les précédents favorables comme le colza ; favoriser les auxiliaires* (carabes, staphylins, cantharidés, sylphides, merle, grive, crapauds, hérissons, musaraignes, notamment) ; etc.

*Pour favoriser les auxiliaires des cultures, il est conseillé de mettre en place des bandes enherbées, des haies, des talus, des bosquets ou encore des zones enherbées.

Plus d'informations [ici](#).

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur limaces .

Il s'agit des substances actives suivante : phosphate ferrique et *Phasmarhabditis hermaphrodita*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

Pour plus d'informations sur ce ravageur, n'hésitez pas à consulter ce [lien](#).



Limace sur salade (FREDON HdF)



ENDIVE

Réseau : 1 piégeage

Les bacs jaunes posés à Haisnes (62) dans le but de surveiller la présence de la mouche de l'endive, du puceron lanigère et de la mouche prédatrice de ce dernier (*Thaumatomyia spp.*) n'ont capturé aucun de ces insectes.



POIS

Réseau : 9 parcelles fixes + compilation des tours de plaine
Stade : 3 feuilles à début floraison.

Pucerons

Aucun puceron n'est signalé dans les parcelles du réseau. La pluviométrie du moment n'est pas favorable à la présence des pucerons.

Le seuil de nuisibilité dépend du stade de la culture :

- De levée à 6 feuilles : plus de 10 % de plantes avec pucerons
- De 6 feuilles à boutons floraux : plus de 5 pucerons/plante
- Après boutons floraux : plus de 10 pucerons/plante



Pois au stade 4-5 feuilles (UNILET)

Sitone

Une parcelle sur les 9 du réseau signale la présence de morsures de sitones sans que le seuil de nuisibilité de 5 encoches par plante ne soit dépassé. Hors réseau, les signalements se font rares également. En effet, le temps couvert et les pluies ne sont pas favorables à la présence de ce ravageur. Pour rappel, les sitones doivent être surveillés jusqu'au stade six feuilles du pois.



Tordeuse

Les premières parcelles arrivant à floraison, les pièges à phéromone pourront être installés dans les parcelles même si les conditions climatiques ne sont pour le moment pas favorables aux vols de tordeuses. Pour rappel, le stade sensible des pois est le stade gousses plates sur le 1er étage florifère. Il n'existe pas de relation entre le nombre de captures et les dégâts à la récolte. Les pièges à phéromones sont utilisés pour suivre le vol.



Piège tordeuse (UNILET—Archives)

Mildiou

Du mildiou est signalé dans deux parcelles de l'Oise. Hors réseau, quelques signalements de mildiou également dans le Santerre. Les conditions météorologiques (températures douces, temps couvert et humidité) sont favorables à la maladie.



EPINARD

Réseau : 1 parcelle fixe + compilation des tours de plaine
Stade : cotylédons à 8 feuilles.

Mildiou et anthracnose

D'après les retours terrain, aucune maladie n'est observée dans les parcelles d'épinard.



Pucerons

Pas de pucerons signalés dans les épinards, les conditions météorologiques leur sont défavorables.



Noctuelle

Les retours terrain n'indiquent pas de captures de noctuelles.



Epinard stade 8 feuilles (UNILET—Archives)

CAROTTE

Réseau : 4 parcelles fixes, 1 piège + compilation des tours de plaine
Stade : 2 à 4 feuilles.

Pucerons

Les conditions météorologiques du moment ne sont pas favorables à la présence des pucerons dans les parcelles de carotte.



Mouches de la carotte

Pas de capture pour le moment sur le piège d'Haubourdin.

Maladies

Les retours terrains ne font état d'aucun signalement de maladies.



NOTE NATIONALE

Cette note propose une synthèse d'informations actualisées sur la flore des bords de champs et la santé des agro-écosystèmes.

Voici le [lien](#) d'accès au document.



Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, EXPANDIS, Fort & Vert, Marché de Phalempin, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, SIPEMA, SODELEG, Syndicat Pendillon, Turnover, TYCONSULTING, VIL-MORIN et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : J. CNUUDE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'Agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France